

Article original

## Les stratégies de coexistence interethnique au Tchad

*Faustin DINGAONARBE*

Université de Ndjamenà(Tchad)

E-mail : dingaonarbefaustingmail.com

Article soumis le 18/03/22 et accepté le 06/05/2022

**Résumé :** La problématique de la coexistence pacifique ou le vivre ensemble au Tchad ne laisse personne indifférent de nos jours. C'est pour cette raison que nous nous sommes intéressés à la question des stratégies de coexistence interethnique au Tchad pour chercher à savoir quelle stratégie peut-on adopter pour une cohabitation pacifique. Vu ces multitudes d'ethnies au Tchad, comment peut-on faire pour parler de l'unité. Au Tchad, ces concepts ethnie, race, communauté, tribu et autres semblent être un frein pour la cohabitation pacifique ou le vivre ensemble. Les résultats de cette recherche ont montré que pour pallier cette question de la diversité ethnique qui empêche la cohabitation pacifique, la solution se trouve dans l'éducation de la jeunesse. Il faut réinventer l'école Tchadienne pour l'adapter aux réalités de l'heure, une vaste réforme s'impose. Cette réforme doit être l'œuvre commune des principaux acteurs de l'éducation que sont, les parents, les enseignants, l'État et la communauté internationale. La mise en commun de la réflexion et de l'action de ces acteurs est le gage de la réussite pour la cohabitation pacifique ou le vivre ensemble dans le pays de Toumai.

**Mots clés :** Coexistence pacifique, interethnique, vivre ensemble, diversité ethnique, unité.

**Abstract:** The issue of peaceful coexistence or living together in Chad is the preoccupation of everyone these days. It is for this reason that we are interested in the question of strategies of interethnic coexistence in Chad to seek to know what strategy we could adopt for peaceful coexistence. And especially given these multitudes of ethnic groups in Chad, how can we talk about unity. In Chad, these concepts of ethnicity, race, community, tribe and others seem to be an obstacle to peaceful cohabitation, then solution is laid on the education of youth. It is necessary to reinvent the Chadian school to adopt it to the realities of the moment, a vast reform must be the joint work of the main actors in education, namely parents,

teachers, the State and the international community. The revamping of the reflection and action of these partners is the guarantee of success for peaceful cohabitation or living together in the country of Toumai.

**Keywords:** peaceful coexistence, interethnic, living together, ethnic diversity, unity.

## Introduction

Qu'il s'agisse du discours ordinaire ou a fortiori, du discours scientifiquement construit, certains concepts en usage, à force d'être placés dans divers contextes d'emploi finissent par se diluer dans des « jeux du langage » et perdent ainsi de leur sens originel. Le concept d'ethnie est de ceux-là. Pour le sens commun, l'usage de concept n'est pas une fatalité ; il l'est en revanche, pour toute discipline en quête d'un statut épistémologique stable. Certaines de ces disciplines, l'ethnologie par exemple, s'agrippent à la première intuition que suggère le concept et se retrouvent en conflit avec d'autres disciplines et/ou sciences œuvrant sur le même terrain. Lorsqu'on les interroge sur leur objet spécifique, la question agace ou provoque un éclat de rire : elles se refusent à toute définition ou s'en tirent par une dérobade en alléguant qu'il est urgent de se consacrer aux vrais problèmes que sont : le symbolisme, la parenté, les phénomènes religieux... Nous avons ici à débrouiller un écheveau passablement emmêlé plus qu'à jeter discrédit sur l'une ou l'autre position.

En effet, ces concepts d'ethnie, de race, de communauté, de tribu et autres semblent être un frein pour la cohabitation pacifique ou le vivre ensemble au Tchad. Nous nous proposons d'élucider en quelques lignes, le concept d'ethnie que par routine ou par mode, on utilise au Tchad au risque d'enfermer maîtres et disciples dans un schéma conceptuel, vague et ambigu. Ainsi, pour éclairer et réveiller la conscience du tchadien lambda sur la notion d'ethnie, une question s'impose : quelle stratégie peut-on adopter pour une cohabitation pacifique au Tchad ? Sinon quelles seront les meilleures stratégies de coexistence interethnique pour le développement du Tchad ? Vu les multitudes d'ethnies au Tchad, comment peut-on faire pour parler de l'unité ? En vue de répondre

à cette panoplie de question, notre texte s'articule autour de trois axes : origines et différentes conceptions du mot ethnie, contexte historique, diversité et possibilité de cohabitation des différentes ethnies au Tchad.

## **Méthodologie**

Il s'agit, de la méthode dialectique qui est aussi analytico-critique. Elle consistera en ce que nous analyserons la question du vivre-ensemble au Tchad qui, reste aujourd'hui l'épicentre de toutes les questions. Pour réaliser ce travail, nous avons consulté plusieurs documents qui traitent de la question du Vivre-ensemble. Notre méthode se veut aussi analytique et critique dans le sens d'une lecture minutieuse des textes des auteurs abordant la problématique du Vivre-ensemble au terme de quoi nous forgerons nous-mêmes notre compréhension.

## **Résultats**

La méthodologie utilisée a permis d'obtenir les résultats qui se présentent en trois parties. Dans la première, il est question des origines du mot ethnie et de différentes conceptions qui l'entourent. La seconde partie traite du contexte historique et la troisième parle de la diversité et possibilité de cohabitation des différentes ethnies au Tchad.

### **I. Origine et différentes conceptions du mot ethnie**

D'abord, il faut noter que le mot ethnie est d'origine grecque. Du mot ΕΘΝΟΣ, ἔθνος, ὄντος, (groupe, masse, troupe des gens agissant ensemble, ou en groupe, ensemble, classe, foule d'êtres ayant même nature.) (Magnien et Lacroix, 1969, p.491.), terme panhellénique utilisé dans tous les genres littéraires et dans tous les dialectes grecs. Il revêt plusieurs significations : pour les uns, le mot ethnie désigne un groupe, une masse, troupe des gens agissant ensemble. Dans le dernier contexte, on trouve chez Homère l'un des philosophes grecs (9<sup>ème</sup> siècle avant J.C) le mot ethnie signifie homme de guerre, guerriers ou encore compagnon. Pour d'autres grecs, le terme ethnie désigne un groupe, un ensemble, une classe, une foule d'êtres ayant même nature. Il n'est pas question ici

d'homme seulement. Chez Homère, on désigne certains animaux par le même vocable. On peut ainsi parler de groupes des abeilles, des oiseaux, des mouches et bien d'autres.

Il ressort de cette étymologie quelques idées qui suivent :

- il est généralement question d'hommes regroupés, caractérisés par une même nature et travaillant ensemble pour la même cause.
- le concept suggère inconditionnellement les concepts de peuple (masse), de nation, de race, de civilisation, de langue et de culture.
- le caractère physiologique n'est pas absent, le sexe, la race, la nature, dans une certaine mesure.

De tout ce qui précède, orientons notre attention sur le mot « *ensemble* ». Dans tous les cas, le lexème suggère l'idée de *communauté*. Il s'agit d'agir ensemble, de constituer un ensemble, d'avoir une même profession. Autrement dit, les hommes doivent travailler ensemble, ou vivre en communauté. Nous pouvons définir ici, la communauté comme une entité de personnes qui, mues par les mêmes objectifs, qui ont une même vision et mettant en commun les intérêts, s'unissant naturellement ou spontanément. Plus précisément, nous voyons dans la communauté trois (3) grandes caractéristiques (Rocher, 1968, p.53.) : une communauté de sang, une communauté de lieu et une communauté d'esprit.

- 1 *Une communauté de sang* : dans ce cas précis, il est question de clan et de parenté qui constituent les entités biologiques les plus primitives. On peut ainsi facilement concevoir des entités plus grandes comme la nation sous une forme de concaténation des communautés de sang, laquelle concaténation n'est pas nécessairement linéaire ou exclusive. La notion écho avec ce type de communauté est la race
- 2 *Une communauté de lieu* : il est question ici de territoire. Dans les sociétés rurales, le voisinage ou la proximité physique joue un rôle très important. Dans la mesure où les voisins constituent une communauté de sang, ils représentent une force qu'on

peut solliciter en cas de besoin, mais aussi, c'est une entité redoutée parce qu'on ne maîtrise pas nécessairement ses secrets ou ses techniques. Ainsi, les voisins peuvent être à la fois des amis ou des ennemis, du moins potentiels. Il faut souligner que les rapports de voisinage sont toujours quelque fois assez complexes. Par exemple la réticence à la fusion avec d'autres groupes peut s'expliquer de plusieurs manières : la fierté de posséder une culture propre et même supérieure doublée d'un refus d'aliénation ; la volonté de s'auto-affirmer ; par exemple, certaines communautés s'affirment par une nombreuse progéniture, une élite intellectuelle, une puissance militaire ou économique. Et parfois cette auto-affirmation pousse les individus à revendiquer le droit de régenter les autres. Dans tous les cas, l'ethnie est une communauté de lieu ; les individus qui la composent ont conscience d'appartenir à un même territoire et par ce fait, se définissent par rapport aux voisins.

- 3 *Une communauté d'esprit* : il s'agit des sentiments d'amitié de paix, d'unanimité qui caractérise un groupe. Sous cet angle, la communauté d'esprit est une conséquence des deux premières formes de la communauté.

Complétant cette thèse de Guy Rocher, Ferdinand Tönnies formule à son tour une typologie dans laquelle il fait correspondre aux trois types de communauté, trois formes de la volonté organique : le plaisir, l'habitude et la mémoire (Tönnies, 1944, p. 185.). Toutefois, nous pouvons nous interroger pour savoir quel est le contexte historique du mot ethnie.

## **2. Le contexte historique du mot**

Après avoir proposé quelques définitions du mot ethnie, il faut chercher à savoir son évolution à travers l'histoire. Il est apparu que « l'ethnie » est d'une source grecque comme nous l'avons souligné précédemment, mais il nous faut apporter cependant une précision qui ne relève pas directement de l'étymologie.

Pour les grecs, le mot *ethnie* serait à leurs yeux une société sans organisation. Cette idée sera reprise par les anthropologues contemporains et modernes à telle enseigne que les sociétés dites civilisées ne feront pas l'objet de l'ethnologie. Ainsi, après avoir été utilisé dans la tradition juive néotestamentaire, le lexème a disparu. On le voit réapparaître en 1787 sous les plumes de Chavannes qui entend par là « *l'histoire des progrès des peuples vers la civilisation* » (Chavannes, 1971, p.194). Curieuse définition, Chavannes faisait-il un rapprochement entre l'ethnie et ce qu'on a pris l'habitude d'appeler la société primitive ? (V.Ehrenberg, 1976, p. 48). Il rejoindrait par-là, la notion d'ethnie dont il a été question plus haut, à savoir une société sans organisation. Dans tous les cas, V. Ehnrenberg l'avait fortement appuyé. Pour ce dernier comme pour ses disciples, il est question de passer d'un état de primitivité, de non progrès vers ce qu'il appelle la civilisation

Il faut le signaler que c'est en 1985 que le Comte de Gobineau avait systématisé les idées de l'élite européenne et de la classe politique de son pays sur ce qu'il a convenu d'appeler *supérieure aryenne* (J.A. De Gobineau, 1854, p. 152). Il s'employa à classer les civilisations européennes sous dix classes auxquelles il avait ajouté, presque à regret, trois civilisations américaines. L'idée sous-jacente était celle-ci : tant qu'il y aura des mélanges de races, l'Humanité ne s'émancipera pas de sa misère. Très tôt, l'idée de race inférieure donna naissance au nationalisme et à l'impérialisme d'obédience diverses à savoir, le nazisme, le franquisme, le mussolinisme.... Le concept d'ethnie aligné à celui de race servira de prétexte pour justifier la haine et l'extermination des peuples dits « primitifs », « *sans organisation* », et « *envahissants* » (Nous pensons ici à la théorie de l'ΕΘΝΟΣ (ethnie) développée par SHIROKOGOROFF en 1936 et qui servit de base pour l'exclusion des minorités en URSS). Mais, c'est là un accident historique sur lequel il n'est pas seyant de s'étendre. Il nous faut seulement souligner que le Comte de Gobineau n'a jamais utilisé le lexème « *ethnie* » mais l'adjectif « *ethnique* ». Préoccupé par le

problème de mélange de races et de la dégénérescence, il a juxtaposé les mots nation, race, civilisation.

En 1896, Georges Vacher de La Pougé écrit « *Les Sélections sociales* ». Il serait le premier à avoir introduit le lexème « *ethnie* » dans la langue française. La question qui le préoccupe est celle de la cohabitation des populations de races différentes. Il opte pour le concept d'ethnie et d'ethnè en lieu et place des concepts comme « *race, peuple, nation...* ».

En 1930, le Dictionnaire Robert offre une définition trop générale de l'ethnie : « *l'ensemble des individus que rapprochent un certain nombre de caractères de civilisation, notamment la communauté de langue et de culture* », (Larousse du XXème S., 1930 cité par Robert, P, 1955, p.1754).

En 1935, nous rapporte Guy Heraud, Montando parle d'ethnie comme étant :

un groupement naturel pour la délimitation duquel entrent en ligne de compte tous les caractères humains, qu'ils soient somatiques, linguistique ou culturels (des civilisations) (Heraud, 1966, p.32).

En 1973, P. Mercier définit l'ethnie comme étant :

un groupe fermé descendant d'un ancêtre commun ou plus généralement ayant une même origine, possédant une culture homogène et parlant une langue commune ; c'est également une unité d'ordre politique (P. Mercier, 1988, p.444).

Enfin, G. Nicolas, vers les années 1973 définissait l'ethnie comme :

...un ensemble social relativement clos et durable, enraciné dans le passé de caractère plus ou moins mythique. Ce groupe a un nom, des coutumes, des valeurs, généralement des langues propres. Il s'affirme comme différents de ses voisins (Amselle, o.c. p.444).

Une chose est cependant sûre, dans certaines définitions, certains concepts ressortent presque textuellement, il s'agit des concepts généraux que les auteurs n'explicitent pas : la civilisation, la langue, la culture, les caractères somatiques. Pour tout dire, on

pourrait logiquement subsumer sous le vocable ethnies, tout groupement humain dont les individus ont en commun la langue (Géraud écrivait dans le journal le Monde : « l'ethnie ne se définit pas par la race mais par la langue », cf. Géraud, de l'Etat-Nation à la fédération des cultures, dans le Monde, 4 mars 1980).

Le dictionnaire de Paul Robert nous donne des indications précieuses sur l'histoire de cet adjectif « ethnique » (Robert, oc. P.1754.). Dans le sens premier, l'adjectif ethnique signifie « peuple ». Dans l'antiquité chrétienne, il désignait ce qui appartient au paganisme : les païens, les idolâtres et les gentils. Au 18ème siècle, poursuit Paul Robert, il désigne la population, dans ce sens, le lexème « Français » est un nom ethnique. A la fin du 19ème siècle, il prend un autre sens en anthropologie et signifie ce qui est relatif à la race, ce qui lui est propre, par opposition aux caractères individuels

Nous devons également mentionner à ce niveau que le vénéré dictionnaire de la langue française de Littré de 1880 écrit l'adjectif « ethnique » et non le concept d'ethnie. Le premier sens a une connotation péjorative comme l'avait si bien mentionné Paul Robert, qui appartient au paganisme dans le style des Pères de l'Eglise. Il désigne aussi l'habitant d'un certain pays, et comme nom masculin, c'est la désignation qui caractérise un peuple. Par exemple, Gaulois est l'ethnique d'une population considérable en Europe, Allemand est l'ethnique de la peuplade des Allemands, dont les Français ont fait l'ethnique de la nation entière (Littré, 1982, p.2263).

Quoiqu'il en soit, nous retrouvons encore ici les concepts voisins du mot ethnies qui paraissent comme des passages obligés : peuple, race, population et autres qui deviennent opératoire dès le 18ème siècle.

### **3. Diversités et possibilités de cohabitation des différentes ethnies au Tchad**

Tout porte à croire que la recrudescence des conflits intercommunautaires actuels qui drainent notre pays, le Tchad dans

le chaos sont les répercussions du fort taux d'analphabètes. L'état actuel de la situation de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle est préoccupant au Tchad avec un taux de 78% d'analphabètes selon l'enquête menée en 2008 par l'UNESCO, ce qui rend impossible tout développement harmonieux et durable. Il constitue en même temps un danger permanent dans le vivre ensemble qu'il faut dénoncer et combattre. Pour preuve, ce taux d'analphabètes est beaucoup plus élevé (80%) dans les provinces, foyer de ces conflits.

L'analphabétisme est un autre fléau pour le Tchad et l'un des facteurs des conflits intercommunautaires qui met en mal le vivre ensemble. Ce phénomène empêche les citoyens de remplir leur rôle dans la société puisqu'ils ignorent leurs droits et devoirs et entravent le développement économique et social. Mais que doit-on faire devant cette situation pour cultiver le vivre ensemble dans notre pays ?

Malgré la diversité et les différentes ethnies au Tchad, il est possible de vivre ensemble. A cet effet, il faut d'abord la définition des programmes ou toute réforme scolaire doit bien définir le profil que l'on veut atteindre (profil de l'enseignant, de l'école, de l'élève ou de l'étudiant), de les traduire ensuite en compétences avant de fixer les priorités. Ainsi, à l'école, l'on doit enseigner le Savoir-vivre ensemble : être citoyen (Fokam, 2000, p.96.). L'éducation doit permettre aux tchadiens de se découvrir, de s'aimer et d'aimer leur pays afin qu'ils soient conscients de la nécessité de promouvoir non seulement le développement par le bien-être de tous, mais également celui de sa propre fierté et de l'union entre tous. Les langues et les littératures, la géographie, la sociologie et la psychologie, vont permettre non seulement au peuple du Tchad de connaître la diversité de l'espèce humaine, mais également la conscience des similitudes et de l'interdépendance entre tous les êtres de la planète.

Pour le vivre ensemble au Tchad, il faut réinventer l'école Tchadienne du III<sup>ème</sup> millénaire. Cela permettra d'avoir une école adaptée aux réalités nouvelles, une vaste réforme s'impose. Ce

doit être l'œuvre commune des principaux acteurs de l'éducation dans les deux langues nationales du Pays. Il s'agit de l'implication totale des parents, des enseignants, de l'Etat, de la communauté internationale. Ainsi, la mise en commun de la réflexion et de l'action de ces acteurs est le gage de la réussite, car on demande souvent trop à l'enseignant ; on attend de lui qu'il assure les fonctions de tous les partenaires de l'éducation de l'enfant.

L'éducation aura ainsi pour objet de former tout à la fois un scientifique, un praticien, un être social et surtout un bon citoyen. En d'autres termes :

du l'école doit être le premier lieu d'acquisition des connaissances scientifiques, la première source des connaissances théoriques et appliquées, le premier étalon de mesure du niveau avoir et du savoir-faire (Fokam, 2000, p.40).

L'école est considérée comme une institution de transmission des connaissances à cause du rôle dévolu aux élèves. L'école est comme une institution de reproduction des classes sociales, elle a pour fonction la conservation des valeurs morales et culturelles, mais surtout elle a aussi comme fonction l'innovation et de sélection. Il faut également ajouter que :

l'école doit permettre de s'adapter sans se renier d'adapter ses us et coutumes à l'évolution des progrès scientifiques et techniques, de maximaliser ses chances pour mieux faire face à l'indispensable compétition au sein du village planétaire, renoncer au tribalisme, à la politique d'équilibre qui annihile le progrès dans beaucoup de régions et reste l'une des grandes causes de la fuite des cerveaux (Fokam, 2000, p.41).

En clair, pour résoudre la question de la cohabitation pacifique ou du vivre ensemble au Tchad, l'école doit jouer un rôle fondamental et primordial, elle doit être pont solide pour la traversée de la question du vivre ensemble. L'école est ainsi le lieu de vie et de coopération. Pour permettre au mieux vivre ensemble et la bonne marche du peuple Tchadien, les acteurs de l'école doivent promouvoir l'école comme base sociale de la vie. Et surtout, l'école a pour finalité le développement d'un esprit de coopération sociale et de vie en communauté. Comme nous l'avons souligné,

pour être en phase avec le village planétaire, l'école doit donner à chaque Tchadien le moyen de saisir sa chance, le concept de la formation tout au long de la vie doit devenir la règle, de façon à concilier la compétition qui stimule et garde l'homme en éveil permanent :

Il ne suffit plus en effet que chaque individu accumule au début de sa vie un stock de connaissance ou il pourra ensuite puiser indéfiniment. Il faut surtout qu'il soit à mesure de saisir et d'exploiter d'un bout à l'autre de son existence toutes les occasions de mettre à jour, d'approfondir et d'enrichir cette connaissance première, et de s'adapter à un monde changeant (Jacques Delors, *L'Éducation, un Trésor est Caché Dedans*, éditions Odile Jacob, Paris, 1989).

Le vivre ensemble au Tchad est possible si nous faisons comme épïcentre l'éducation, parce que, l'homme ne peut devenir homme que par l'éducation. Il faut le souligner, l'éducation assure le passage entre un état proche de l'animalité et une existence proprement humaine et qui permet de perfectionner la nature de l'homme. D'ailleurs, l'éducation a pour finalité, la socialisation, l'épanouissement, l'humanisation qui constitue les éléments du « vivre ensemble ». L'éducation peut faciliter les valeurs communicationnelles, peut engendrer les valeurs socioculturelles, elle peut également promouvoir les valeurs morales, c'est pour la recherche du vrai et du bien dans ses actions. Ainsi, l'éducation consiste à apprendre à raisonner afin de bien se conduire, pour mieux vivre ensemble. L'éducation peut ainsi amener le peuple Tchadien à apprendre et à intérioriser les principes régissant la vie en communauté.

Il faut le souligne que l'objectif premier de l'école est dévié au Tchad. De nos jours l'école tchadienne ne forme plus des hommes mais plutôt des diplômés : l'école d'aujourd'hui ce n'est pas pour s'instruire ; c'est pour avoir des diplômes. On ne demande plus aux enseignants de préparer des Hommes, on leur demande de préparer des diplômés. L'enseignement semble s'écarter de plus en plus de sa vocation première : former des hommes et des femmes

qui, avec ou sans diplôme, doivent être en mesure de jouer un rôle utile dans la société (El Campo, 1977 : n.183).

Ce propos nous donne clairement le meilleur aperçu de l'état de la formation au Tchad de nos jours. Nous pouvons affirmer sans tromper que l'éducation au Tchad continue de reposer sur des systèmes et des structures datant de l'époque coloniale.

Pour remédier à cette situation et promouvoir le vivre ensemble au Tchad, il faut réinventer l'école tchadienne en ce troisième millénaire.

## **Discussion**

Le système éducatif de demain doit nous permettre non seulement d'accéder à la science, à la mathématique et la technologie, comme l'ont voulu les plus hautes autorités du Tchad, mais aussi de nous réconcilier avec notre culture, notre manière d'être et de faire ce qui, seule, peut nous offrir un avantage dans l'univers et sur le marché mondial.

En effet, pour avoir une école adaptée aux réalités tchadiennes actuelles, une vaste réforme s'impose aux spécialistes de l'éducation. Selon Paul K. Fokam

ce doit être l'œuvre commune des principaux acteurs de l'éducation : parents, enseignants, Etat, communauté internationale. La mise en commun de la réflexion et de l'action de ces acteurs est le gage de la réussite, car on demande souvent trop à l'enseignant ; on attend de lui qu'il assure les fonctions de tous les partenaires de l'éducation de l'enfant (Fokam, 2000, p.48.).

Tous ces acteurs précités doivent se mettre ensemble dans une action de communion pour construire le vivre ensemble au Tchad à la base. Certains observateurs de la chose publique au Tchad se posent souvent des questions du genre : l'enseignant seul a-t-il les moyens d'empêcher le monde extérieur de pénétrer à l'école avec le niveau de développement des moyens de communication ? La réponse est certainement non, très souvent, les enfants se montrent plus informés que leurs professeurs. Parmi ces acteurs, l'Etat pour

sa part doit élaborer une réglementation cohérente et adaptée ayant pour mission de former l'enfant et de l'empêcher d'accéder avant un certain âge à certaines informations qui risquent de perturber son éducation. Quant aux parents, ils doivent encadrer les jeunes, échanger avec eux, leur présenter les réalités de la vie moderne, les richesses culturelles, les vertus du travail comme principale source de richesse, le respect de l'autre, la grandeur et l'importance de la terre nourricière. La jeunesse doit être invitée à avoir le goût d'apprendre.

Pour le vivre ensemble au Tchad, l'éducation aura pour objectif de former tout à la fois un scientifique, un praticien, un être social et surtout un bon citoyen. En d'autres termes :

- l'école doit être le premier lieu d'acquisition des connaissances scientifiques, les premières sources des connaissances théoriques et appliquées, le premier étalon de mesure du niveau du savoir et du savoir-faire ;
- l'école doit permettre de s'adapter sans se renier d'adapter ses us et coutumes à l'évolution des progrès scientifiques et techniques, de maximaliser ses chances pour mieux faire face à l'indispensable compétition au sein du « village planétaire » : renoncer au tribalisme, à la « politique d'équilibre » qui annihile le progrès du Tchad et reste l'une des causes de la fuite des cerveaux.
- l'école doit enfin permettre au tchadien de se rendre compte que le diplôme est un simple certificat attestant qu'à un temps T, il a acquis un niveau de connaissance. Que cette connaissance, si elle n'est pas constamment nourrie tout au long de sa vie, disparaîtra au fur et à mesure de l'évolution du progrès technique et scientifique dans le monde, à tel point que le diplôme acquis depuis une décennie, est devenu une coquille vide. En clair, le Tchadien pour être en phase avec le village planétaire, l'école doit donner à chaque Tchadien le moyen de saisir sa chance ; le concept de la formation tout au long de la vie doit devenir la règle, de façon à concilier la coopération et la solidarité

qui unit les tchadiens, et la compétition qui stimule et garde l'homme en éveil permanent. Jacques Delors soutient cette idée en ce sens :

il ne suffit plus que chaque individu accumule au début de sa vie un stock de connaissances ou il pourra ensuite puiser indéfiniment. Il faut surtout qu'il soit à mesure de saisir et d'exploiter d'un bout à l'autre de son existence toutes les occasions de mettre à jour, d'approfondir et d'enrichir cette connaissance première, et de s'adapter à un monde changeant (Delors, 1976, p.78).

Le Tchadien doit épouser cette vision neuve de l'éducation selon Jacques Delors qui remet en cause l'essentiel des croyances très répandues sur l'éducation et la formation. Nous avons appris et sommes convaincus qu'il y a une période pour se former, une période pour utiliser cette formation et une période pour se distraire. Nous voyons couramment au Tchad des cartes de visite pleines des références universitaires, ce qui reste la clé d'accès à toutes les grandes fonctions, car le diplôme est censé conférer immédiatement la compétence. Curieusement, au pays de Toumai, personne ne se soucie du savoir-faire.

Pour la survie et *le vivre ensemble* du Tchad dans le monde d'aujourd'hui, il est urgent de repenser le système éducatif tchadien qui est malade pour l'adapter aux réalités du monde moderne, un monde en perpétuel changement. Dans cet esprit, la formation au Tchad doit être conçue comme une entreprise au court, moyen et long terme qui permette au Tchadien d'acquérir tout au long de sa vie, comme savoir, savoir-faire, ainsi que savoir être et vivre dans une société où la solidarité est une exigence. À partir de cette constatation, on peut affirmer sans se tromper que Montaigne est un prophète lorsqu'il déclare : « Mieux vaut une tête bien faite qu'une tête bien pleine ».

## **Conclusion**

La question du vivre ensemble au Tchad reste aujourd'hui l'épicentre de toutes les grandes questions, parce qu'une vie en société est appelée à se développer, aussi se créent et se

développent les règles, les us, les coutumes et les lois qui la régissent.

Après analyse de la situation de la coexistence interethnique au Tchad, nous pouvons affirmer que le constat est amer. La constatation est que, ces concepts d'ethnie, de race, de communauté, de tribu et autres constituent un frein pour la cohabitation pacifique ou le vivre ensemble au Tchad. Les meilleures stratégies de coexistence interethnique dans notre pays, c'est l'école, c'est aussi l'éducation civique, c'est de faire comprendre à la jeunesse que le Tchad leur appartient.

En somme, pour une coexistence pacifique entre les communautés dans le pays de Toumai, il faut réinventer l'école tchadienne et l'adapter aux réalités du moment dans le contexte démocratique où une vaste réforme s'impose. Ce doit être l'œuvre commune des principaux acteurs de l'éducation : les parents, les enseignants, l'Etat, et les partenaires internationaux à l'éducation. Ainsi l'éducation aura pour mission de former les nouveaux tchadiens avec de nouvelles visions. Et à ce prix seulement qu'on parlera de la cohabitation pacifique, véritable denrée au Tchad.

## Références

Amselle, Jean-Loup, 1988, « Ethnie », dans *Encyclopedia Universalis*, Paris, 7p

Chavannes, 1971, *Essai sur l'éducation intellectuelle avec le projet d'une science nouvelle*, S.D. 134p

De Gobineau J.A., 1854, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Paris, Firmin Dudot, 489p

Delors, Jacques, 1976. *L'éducation, un trésor est caché dedans*, Paris, Editions Odile Jacob, 265p

Ehrenberg V. , 1976, *L'Etat grec*, Paris, Maspero. 410p

El Campo, 30 Juillet 1977. *La Gazette*, n.183. p.25-36

Ferdinand Tonnies, 1944, *Communauté et Société*, Paris, PUF, 336p.

Fokam, Paul K, 2000. *Et si l'Afrique se Réveillerait ?* Editions du Jaguar, 203p.

G. Michaud, 1971. *L'ethnie dans Ethno-psychologie*, Paris, P.U.F, 212p.

Guy. Heraud, 1963 -*L'Europe et les ethnies*, Paris, Presses d'Europe, 228p.

Guy. Heraud, 1966. *Peuples et langues d'Europe*, Editions Denoël, 328p.

Larousse du XXème s, (1955). *Dictionnaire alphabétique et analogue de la langue française*, t.2, Paris, P.U.F, 119p.

Littré, 1982. *Dictionnaire de la Langue Française, Encycloaedia Universalis*. Chicago. 512p

Magnien V. et Lacroix M., 1969. *Dictionnaire grec-français*, Paris, Librairie classique Eugène Belin, 2167p.

P. Mercier, 1968. *Tradition, changement, histoire. Les Somba du Dahomey septentrional*, Paris, Editions Anthropos, 541p.

Paul, Robert, 1955. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, t.2, Paris, PUF, 259p.

Rocher Guy., 1968. *Introduction à la sociologie générale, l'organisation sociale*, Paris, HMH, 38p.